

La Chambre a poursuivi la discussion du Budget

Elle semble enfin décidée à réprimer la spéculation

L'ordre du jour de la Chambre appelle hier après-midi la discussion du budget de la Marine, mais dès l'ouverture de la séance le président annonça qu'il avait reçu trois demandes d'interpellation de MM. de Moro-Giafferi, Levasseur et J.-L. Duménil, sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour réprimer la spéculation de M. Lesaché, sur les mesures à prendre pour protéger les agriculteurs français contre les menées des spéculateurs et enfin de M. Louis Puech, sur la répression de la spéculation.

M. DE MORO-GIAFFERI demanda la discussion immédiate et déclara que tous les spéculateurs devaient être punis, ajoutant que les non-légers rendus depuis quelques jours étaient véritablement scandaleux.

M. COLRAT, garde des sceaux, donna sa parole aux interpellateurs que tous les spéculateurs seraient châtiés; affirma qu'il avait donné des instructions pour qu'aucun nouveau non-lieu ne fût prononcé avant la discussion des interpellations et que d'autre part, ceux qui avaient été rendus, seraient l'objet d'un pourvoi.

Dans les conditions, l'Assemblée, par 397 voix contre 155, accepta le renvoi des dites interpellations au premier vendredi utile de janvier.

Le budget de la Marine

On aborda ensuite la discussion générale du budget de la Marine.

Après l'intervention de MM. BALANANT et BULSÉNET, VAILLANT-COUTURIER se livra à une véritable interpellation sur la pression électorale que le commandant Coquelain, dit « Jules-Ferry », aurait exercée sur les marins de ce navire pour l'élection et la nomination du bureau de la Coopération de l'équipage.

M. BAUDRY répondit au député communiste que la circulaire de M. Cheron, instituant cette élection, prévoit que les membres élus doivent être agréés par le commandant.

La suite de la discussion a été renvoyée à ce matin.

La taxation des farines

La Chambre avait consacré la séance de la matinée à la suite de la discussion du projet de loi réglant les pouvoirs des préfets en matière de taxation des farines et du pain.

M. Joseph BERNIER clôtura la discussion générale en assurant que les bénéfices réalisés par les minotiers n'avaient rien d'excessifs.

M. CHIRON défendit le projet de la Commission, dont tous les chapitres furent adoptés avec un amendement de M. RUIH, autorisant les préfets à fixer le prix limite pour les farines de blé et de succédanés employées à la fabrication du pain.

BARTHE fit accepter un article additionnel interdisant à tout sénateur ou député de faire mention de sa qualité en tant que membre du Conseil d'administration d'une société constituée pour le commerce des blés et farines.

La question des dommages de guerre

La Commission des régions libérées réunit aujourd'hui, sous la présidence de M. Grousseau, un comité de travail en vue de faire passer au Ministère des Régions Libérées, l'application de la loi concernant les dommages de guerre et les conditions de rempli.

Les deux Ministres ont affirmé leur intention de favoriser tous les emplois effectués dans un intérêt agricole, notamment par des syndicats communaux d'électricité rurale. Un échange de vues a eu lieu entre le Ministère des Régions Libérées, M. René Lefebvre, rapporteur et plusieurs autres membres de la Commission sur le projet de loi relatif à la création de Commissions d'arrondissement pour la constatation et l'évaluation des dommages de guerre. La Commission prendra une décision définitive à sa prochaine séance. Le Ministère a annoncé, d'autre part, son intention de faire insérer dans le prochain loi de douzièmes, une disposition tendant à attribuer la plus grande partie des crédits à la reconstruction immobilière.

La Commission a, en outre, entendu les observations d'une délégation des Commissions des hospices de Lille et de Roubaix sur la proposition de loi fixant le régime des eaux amphytiques au point de vue notamment des dommages de guerre.

Une demande d'interpellation

M. FORGEOT vient d'aviser M. Poincaré de son intention de l'interpeller sur le programme posé par le nom de la France à la conférence de Londres, en vue d'acheminer les problèmes de réparations et des dettes interalliées vers une solution effective.

AU CONGRÈS DE LA PAIX

Le rôle des professeurs, celui des femmes pour la paix future

La Haye, 13. — Le Congrès de la Paix continue ses travaux. Il est décidé qu'une commission examinera les résolutions présentées.

Le professeur Odlet (Belgique) au nom des associations internationales, fait valoir que les professeurs en particulier, peuvent exercer une grande influence sur les étudiants, qui rempliront plus tard des fonctions sociales. L'orateur dépose des résolutions demandant que les savants collaborent au pacifisme. Miss Margaret Budfield (Angleterre) parle du rôle que les femmes peuvent jouer par rapport à la paix future.

M. Poisson (France) déclare que la Ligue pacifiste par sa nature et anticapitaliste veut soutenir l'action pacifiste du prolétariat international. M. Hotstein (Russie) dit que la délégation russe proposera une résolution invitant le Congrès à déclarer que la condition essentielle pour la lutte efficace contre la guerre est le front unique du prolétariat.

A cette fin un Comité international d'action devra être formé. La collaboration avec la bourgeoisie devra être rompue. M. Abramovitch, russe, déclare que le système diplomatique unique, tant que le système diplomatique politique et militaire en Russie ne sera pas abolie, M. Grumbach (France) a également combattu le bolchevisme.

Delval se trouvait-il avec les bandits de Draguignan ?

Draguignan, 13. — La police spéciale a entrepris des investigations tendant à établir si le bandit Marcel Delval, le tueur de bandarques d'Auchy-lez-La Bassée est venu à Draguignan dans les journées des 5, 6 et 7 courant et s'il a participé avec des complices à l'agression contre M. Soumieu, négociant en souche.

On recherche une femme qui se trouvait la semaine dernière à Draguignan et qui aurait connu précédemment Delval à Toulouse et à Marseille.

Les ouvriers étrangers en France

IL EN ARRIVE PLUS DE TROIS MILLE PAR SEMAINE

Comment fonctionne le Service de Contrôle et d'emploi de cette main-d'œuvre

Lille n'est pas seulement une station de tourisme affectonnée par tous ceux qui désirent égarer de quelques heures reposantes la monotonie de leur existence affairée. Notre ville est devenue en outre, depuis quelques semaines, un centre cosmopolite, bruisant de dialectes multiples.

De copieux contingents d'ouvriers belges, polonais, italiens, tchéco-slovaques, espagnols, et autres, venant travailler dans nos mines du Nord et du Pas-de-Calais, débarquent presque chaque jour en gare de Lille et leurs chapeaux à plume, leur besace rebondie, le moutonnement diversicolore de leurs molletières, de leurs bottes bryantes ou de leurs guêtres, jette une note pittoresque dans nos quartiers du Centre.

Cette invasion de main-d'œuvre exotique n'est d'ailleurs pas particulière à notre cité car, au cours de la semaine dernière, les divers bureaux et contrôleurs d'immigration ont constaté l'entrée en France de 3.613 ouvriers étrangers. Sur ce nombre, 933 furent répartis dans nos bassins houillers.

Utile organisme

Avant la guerre, il n'existait en France aucun contrôle de l'introduction de la main-d'œuvre étrangère. Elle se recrutait librement par les employeurs et n'était soumise à aucune formalité. Un tel système était évidemment de nature à susciter les défiances et les critiques justifiées des syndicats ouvriers, qui prévoyaient des crises de chômage ou une baisse des salaires.

D'autre part, l'attention des Pouvoirs publics avait été appelée, par des associations patronales, sur les inconvénients, au point de vue national, susceptibles de résulter des tractations engagées par des particuliers avec des gouvernements étrangers pour obtenir des facilités de recrutement de main-d'œuvre. Quelle que soit leur forme politique, les gouvernements s'efforcent de suivre leurs nationaux au-delà de leurs frontières et d'exercer sur les industriels qui les occupent une autorité incompatible avec la souveraineté du pays accueillant ces ouvriers.

Pour donner tout apaisement aux légitimes appréhensions de nos groupements corporatifs et réfréner, d'autre part, des prétentions inadmissibles, des arrangements furent conclus en vue de soumettre l'introduction et l'utilisation des travailleurs étrangers en France à un contrôle rigoureux, exercé par les soins de notre gouvernement et rendant ainsi objet toute autre intervention.

Ce service de contrôle, créé et rattaché au Ministère du Travail en 1918, comprend une organisation centrale à Paris, des dépôts sur divers points du territoire et aux frontières, notamment à TOURCOING.

Son rôle consiste à préparer les plans de recrutement, à en assurer l'exécution, à canaliser et répartir, selon les besoins, l'embauche de la main-d'œuvre exotique, et à assurer aux ouvriers étrangers l'équivalence des salaires payés à nos nationaux, avec le bénéfice de toutes les protections légales en vigueur en France.

Barrages protecteurs

Au lendemain de l'armistice, pendant la période 1919-1920, en présence de l'activité excessive de la main-d'œuvre étrangère, on ne verra plus l'explosion des tragiques incidents dont le souvenir est encore vivace dans nos bassins miniers du Nord et du Pas-de-Calais.

Cette réforme apparaît comme un double progrès, social et humain.

Il serait désirable, à notre avis, de voir le même esprit méthodique présider à toute l'organisation du travail en France, pour prévenir de douloureuses crises de chômage et imprimer un puissant élan productif, rationnel et réfléchi, à notre labour national, trop souvent désorienté ou atteint de paralysie partielle, faute de directives.

E. POLVENT.

M. Clémenceau revient d'Amérique

Avant de s'embarquer, il assista au banquet du Comité pour les R. L.

New-York, 13. — M. Clémenceau, accompagné de M. Baruch, est arrivé à New-York venant de Chicago.

Il a été reçu à la gare par le colonel House. M. Clémenceau assista ensuite à un banquet de 2.000 couverts, organisé par le Comité américain pour la France dévastée.

M. Owen Wister a évoqué les dévastations du Nord de la France et a terminé en disant : « Notre sympathie va à ceux qui souffrent et non pas à ceux qui ont dévasté ».

M. Clémenceau a été ovationné longuement et à plusieurs reprises, par tous les assistants debout.

L'ancien président du Conseil français a été rendu directement à bord du « Paris » où il a passé la nuit.

Cruelle déception d'un époux

Marsaille, 13. — Un hôtelier, M. Jean D... 48 ans, épousait hier une dame qu'il connaissait d'ailleurs depuis longtemps et qui s'occupait de cartomanie.

Dans la soirée, aidée de sa fille, la nouvelle Mme D... s'empara d'un portefeuille contenant 150.000 francs de titres et de billets de banque; puis elle disparut. M. D. a porté plainte au commissariat de police.

Une enquête est ouverte pour retrouver les traces de l'épouse disparue.

Graves explosions dans des Usines

A Paris, huit personnes furent blessées

Paris, 13. — Une explosion formidable retentit, mardi soir, à 8 h. 30, dans le quartier des Grandes-Carrières; une chaudière d'aluminium venait d'éclater, provoquant presque immédiatement l'explosion d'une conduite de gaz.

Au fond de la cité Durel se trouve l'atelier de M. Manant, fabricant de carters pour moteur et de toutes pièces en aluminium. Un commencement d'incendie s'étant produit, M. Manant crut nécessaire de jeter un seau d'eau sur le foyer naissant et sur de l'aluminium en fusion. Ce mélange pyrolytique fut néfaste et occasionna l'explosion.

Le fondeur, M. Manant, a été très grièvement brûlé au visage et aux mains et a été transporté à l'hôpital Bichat. Sept autres personnes furent légèrement blessées.

A La Havane, il y eut 100 tués ou blessés

La Havane, 13. — Par suite de l'explosion d'une chaudière dans une fabrique de sucre, une centaine d'ouvriers, pour la plupart espagnols, ont été tués ou blessés.

De violents incidents à la Chambre Anglaise

Les travaillistes ont réclamé la discussion sur le chômage

Londres, 13. — La dernière leure de la séance des Communes, qui s'est terminée ce matin à 7 heures, avait déjà été marquée par quelque tumulte.

Le député Kirkwood qui s'opposait à la clôture de la discussion sur la question du chômage avait notamment fait cette remarque : « C'est honteux qu'on a conduit les chômeurs ».

Après des coups de gourdin ; j'aidrai à nouveau les sans-travail si nécessaire.

Les ministres bien nourris ne traitèrent pas les travaillistes de cette façon.

Le Gouvernement poursuivit M. Kirkwood assaillant les travaillistes d'injures, mais les travaillistes combattirent jusqu'à la mortelle combativité si nécessaire, dans les rues ; si le Gouvernement ne leur cède pas d'une façon constitutionnelle, les travaillistes prendront ce qu'ils demandent d'une façon inconstitutionnelle.

Ce n'est que le commencement.

M. Bonar Law fut pris par la partie

Cet après-midi, aux Communes, le tumulte a repris de plus belle quand M. Bonar Law répondit négativement à la question du député travailliste Lansbury, suggérant que la session continuât jusqu'à ce que des mesures aient été prises pour alléger la détresse des sans-travail.

Le tumulte fut par la suite à son comble. Des députés travaillistes se levèrent, interpellèrent les ministres et crièrent pendant.

A cet instant, dit le député Lansbury désigné par M. Bonar Law, qui était le premier ministre de veiller à ce que l'on portât remède au chômage en Grande-Bretagne. Le speaker debout la main tendue essaya de rétablir le calme.

Il devrait laisser sa place à un homme énergique

Ce fut ensuite M. Kirkwood qui déclara : « M. Bonar Law n'a rien fait pour justifier son existence, si ce n'est une déclaration de tranquillité et de paix ; c'est dans son lit qu'il devrait être. (Rires). Il n'est d'aucune utilité, ni au parti travailliste ni à l'Empire ; il devrait démissionner et laisser quelque bon sens d'intelligence, d'énergie et d'espérance d'initiative, prendre la direction des affaires ».

Une fillette vola 68.000 francs

On la recherche ainsi que son ami âgé de 16 ans

Le Havre, 13. — La jeune Marguerite Follippe, 17 ans, demeurant chez ses parents, employée de bureau chez les transitaires De Rudder et Compagnie, qu'il Lambardue, vient de commettre un vol dirigé contre le trésorier de la Banque de France. Envoyé au Crédit Havrais pour faire opérer un virement de 68.000 fr. qui devaient servir à payer des déductions, Marguerite Follippe se fit remettre un chèque au porteur et se présenta peu après à la Banque de France où on lui remit la somme.

Ravie d'être aussi riche, elle alla aussitôt trouver son ami Georges Carin, âgé de 16 ans, et tous deux disparurent avec l'argent. Le service de la sûreté les recherche activement.

Ayant perdu 250.000 fr. un rentier s'empoisonna

Paris, 13. — Le propriétaire d'un hôtel sis, 3, rue Darcot, inquiet de ne pas voir depuis deux jours un locataire, M. Georges Vitry, 45 ans, rentier, alla prévenir M. Jeannelle, commissaire de police des Batignolles. Le magistrat trouva M. Vitry plongé dans un sommeil profond. Le rentier avait absorbé dix-huit cachets de véronal, dont on trouva les petites boîtes de carton dans la chambre. Il est mort en arrivant à l'hôpital Beaujon.

Samedi dernier il avait déjà essayé de mettre fin à ses jours à l'aide d'un réchaud à charbon de bois.

L'enquête révéla que M. Vitry avait perdu 250.000 francs aux courses et à la Bourse.

Détail curieux : avant de mourir, il réalisa une épitaphe en vers.

La perte du cuirassé "France"

Le commandant Guy a été acquitté

Lorient, 13. — Le Conseil de Guerre Maritime entré dans la salle des délibérations à 11 h. 15, en est sorti à midi.

Le commandant Guy, en qualité de capitaine de la 1^{re} division de guerre maritime a répondu négativement aux cinq questions qui lui étaient posées.

Lecture du jugement fut donnée au commandant Guy, auquel l'amiral Schwere adressa ses félicitations, en lui serrant chaleureusement la main.

Des bravos éclatèrent dans l'auditoire.

Le commandant Guy sortit très ému, mais sans avoir prononcé un mot ; on le sentait triste comme au premier jour de la catastrophe.

Le drame quotidien

Paris, 13. — Hier, à 10 heures 30 du soir, rue des Petits-Carreaux, M. Pittau blessé grièvement sa femme de deux balles de revolver et se tira ensuite une balle dans la tête. Les deux blessés, transportés à l'Hôtel-Dieu, sont morts ce matin, lui à 1 heure 15, elle à minuit cinq.

Ernest Judet veut-il venir se faire juger ?

Paris, 13. — On croit savoir qu'il y a quelques jours, Ernest Judet avait manifesté son intention de partir en France, et qu'il a fait demander à l'ambassade de Berne un passeport pour Paris.

Nous reproduisons sous toutes réserves cette information.

On sait qu'Ernest Judet, inculpé d'intelligences avec l'ennemi, a été renvoyé devant la Cour d'assises, ainsi que le traître Boyard, par la chambre des mises en accusation de la Seine. Cette dernière avait, le même jour, rendu un non-lieu en faveur de M. Paul Meunier et de Mme Bernain de Ravisi, inculpés en même temps que Judet et Boyard.

Ce serait pour se présenter devant ses juges que Judet désirerait revenir en France.

Le prochain mariage de Charlot-Pola Negri

New-York, 13. — Si l'on en croit les nouvelles, le mariage de Charlot Chaplin et de Pola Negri sera célébré dans la dernière quinzaine de janvier.

On a annoncé, il y a deux semaines environ, que les deux artistes de l'écran, qui ont déjà été mariés l'un et l'autre, étaient fiancés.

Football-Association

Commentaires de la Semaine

Après le grand match

Les Tourquennois ne sont pas contents de la défaite essuyée, dimanche dernier par un de leurs rivaux directs, l'Olympique Lillois. Aussi, incidentiellement une certaine partie de la presse, de lettres ou plutôt de réclamations.

Pour notre compte, depuis longtemps nous demandons aux clubs de nous envoyer leurs communiqués d'annonces de matches. Rares sont ceux qui profitent de notre publicité toute gratuite.

Une réclamation se produit à Vite, les secrétaires, sur beau papier et en tête du club, envoient aux journaux une longue épître, relatant les faits ou incidents qui ont fait perdre leur partie à leur club.

Rappelons que le rôle des journalistes se borne à reproduire jour après jour les phases de la partie et à donner leur appréciation. Qu'on leur demande pas autre chose, et surtout que la presse ne serve pas à monter de cabale vis-à-vis de tel ou tel club. L'a d'ailleurs fait jusqu'ici.

Ceci dit, parlons des rencontres de dimanche dernier.

Les Lillois de l'Olympique ont profité d'un penalty dû à la nervosité des Lillois, pour rentrer le jeu vainqueur.

Le Racing-Club de Roubaix, en totalisant un nombre respectable de buts, au détriment du Sporting-Club Tourquennois, qui fait figure de la lanterne rouge, l'Internationale Lamartine rouge. Depuis plus de douze ans, le Sporting, échappé à la relégation en promotion, grâce aux modalités apportées successivement au Championnat du Nord-Nous croyons que cette année, à moins d'un revirement toujours possible, Tourcoing ne comptera plus qu'un club en division A.

Nous espérons que l'Amical des Arts se sera débarrassé des Lillois de la division A. Résultat, une défaite de plus à l'actif de l'Amical.

Le Stade Roubaisien doit une fière chandelle à Noël son portier, qui, une fois n'est pas coutume, s'est distingué. Bonjoue ne savait jamais mais sa ligne ataquante ne sut jamais profiter des occasions. Pourtant, le Stade pratiquait le jeu ouvert.

Dimanche prochain, assemblée générale et premières rencontres du « retour ». Nous en reparlerons.

Henri PAREYEN.

Levallois à Lille

Il se confirme que le grand Club Parisien qui, dimanche, opposait une si magnifique résistance au Red Star, Champion de France de Paris, qui n'en disposait que par 1 à 0, viendra à Lille dimanche prochain.

Le jeu extrêmement vite et brillant des « poulains » du Manager de l'Équipe de France, fait prévoir un match magnifique qui permettra à quelques olympiens, qui ne possèdent pas encore la grande forme, de subir un entraînement sévère en vue du match difficile qu'ils auront à soutenir contre le Red Star le dimanche suivant.

Le temps d'aujourd'hui

NUAGEUX

Temps très brumeux vents du sud-ouest faiblissant et passant à ceux de 2 à 3 mètres Ciel devenant très nuageux. Température stationnaire. Minimum : plus 2.

Une plaisanterie du comte de Narrois

Elle pourrait lui coûter cher, car elle porta sur 25.000 francs de faux billets

Paris, 13. — Hier, une plainte avait été déposée par le directeur d'une compagnie coloniale à qui l'on aurait remis, en échange de traites, 25.000 francs de faux billets de banque.

La Justice ayant donné suite à cette plainte, l'aventure a pris un tour sérieux, bien que le principal intéressé prétende qu'il s'agit simplement d'une plaisanterie. Au surplus, voici les faits :

M. Rougier-Lacagne, industriel et le comte de Narrois, demeurant 84, avenue de Wagram, étaient depuis plusieurs années en relations d'affaires et même en procès. Aux termes d'un accord conclu entre eux pour y mettre fin, M. Rougier-Lacagne devait remettre au comte de Narrois divers actes notariés et des billets, à échéances échelonnées, pour une somme de 25.000 francs ; en échange, M. de Narrois verserait cette somme, à titre de prêt.

Au Japon, un volcan vomit des flammes

La terre tremble, et il y a de nombreuses victimes

Tokio, 13. — Un violent tremblement de terre s'est produit à Kunshy (Japon). Il y a 23 tués et de nombreux blessés.

Les secourus continuent et le mont Unzen, situé à six milles de Nagasaki, est en éruption. Les habitants, pris de panique, prennent la fuite.

Une ville italienne disparaît

Rome, 13. — La petite ville de Piandelagotti, près de Modane, n'existe plus. Sauf quelques maisons, la ville a été engloutie par un tremblement de terre.

Le terrain s'enfonça lentement, mais continuellement, à raison de 3 ou 4 mètres par jour. La ville aura bientôt disparu.

Le train des Flandres dérailla près d'Hazebroeck

Mardi, à 18 heures, le train parti d'Hazebroeck à 16 heures 45 sur la ligne des Flandres, allant à Hondschoote, a déraillé à proximité de la station de Winnezeele. Le train comprenait un seul wagon de voyageurs et deux fourgons. C'est le fourgon de tête qui soudain a déraillé, les roues se sont brisées, mais le convoi, entraîné par la vitesse acquise, a continué de rouler encore sur une distance de 150 mètres, au grand effroi des voyageurs.

La voie étant complètement obstruée, les occupants ont été obligés d'achever leur voyage par leurs propres moyens.

Une machine de secours a été envoyée le même soir d'Hazebroeck. Les travaux de déblaiement n'ont été achevés que mercredi après-midi. En attendant la liberté du passage, le transportement a été effectué à Winnezeele.

La grève des meuniers belges va cesser

LES OUVRIERS OBTIENNENT SATISFACTION

Bruxelles 13 (De notre corresp. part.). — Mercredi matin, le Comité national de la Centrale d'alimentation s'est réuni pour examiner la situation, concernant la grève des meuniers.

Il a donné lecture d'une lettre de l'Association patronale déclarant que le principe de la semaine de 48 heures sera respecté, que les salaires seront augmentés des que l'index number aura atteint 3,99. Tous les litiges seront soumis à la commission qui fonctionnera du temps de la réglementation gouvernementale.

Le Comité national a décidé de donner l'ordre de la reprise du travail.

A Varsovie, la grève générale est terminée

Varsovie, 13. — Les organisations ouvrières ont proclamé mardi, la grève générale, en signe de démonstration contre les mesures anticonstitutionnelles des nationalistes, qui voulaient empêcher les députés et les sénateurs d'accueillir leur devoir.

La grève a été complètement pacifique et s'est terminée à minuit sans incidents.

La Journée Sportive

Football-Association

Commentaires de la Semaine

Après le grand match

Les Tourquennois ne sont pas contents de la défaite essuyée, dimanche dernier par un de leurs rivaux directs, l'Olympique Lillois. Aussi, incidentiellement une certaine partie de la presse, de lettres ou plutôt de réclamations.

Pour notre compte, depuis longtemps nous demandons aux clubs de nous envoyer leurs communiqués d'annonces de matches. Rares sont ceux qui profitent de notre publicité toute gratuite.

Une réclamation se produit à Vite, les secrétaires, sur beau papier et en tête du club, envoient aux journaux une longue épître, relatant les faits ou incidents qui ont fait perdre leur partie à leur club.

Rappelons que le rôle des journalistes se borne à reproduire jour après jour les phases de la partie et à donner leur appréciation. Qu'on leur demande pas autre chose, et surtout que la presse ne serve pas à monter de cabale vis-à-vis de tel ou tel club. L'a d'ailleurs fait jusqu'ici.

Ceci dit, parlons des rencontres de dimanche dernier.

Les Lillois de l'Olympique ont profité d'un penalty dû à la nervosité des Lillois, pour rentrer le jeu vainqueur.

Le Racing-Club de Roubaix, en totalisant un nombre respectable de buts, au détriment du Sporting-Club Tourquennois, qui fait figure de la lanterne rouge, l'Internationale Lamartine rouge. Depuis plus de douze ans, le Sporting, échappé à la relégation en promotion, grâce aux modalités apportées successivement au Championnat du Nord-Nous croyons que cette année, à moins d'un revirement toujours possible, Tourcoing ne comptera plus qu'un club en division A.

Nous espérons que l'Amical des Arts se sera débarrassé des Lillois de la division A. Résultat, une défaite de plus à l'actif de l'Amical.

Le Stade Roubaisien doit une fière chandelle à Noël son portier, qui, une fois n'est pas coutume, s'est distingué. Bonjoue ne savait jamais mais sa ligne ataquante ne sut jamais profiter des occasions. Pourtant, le Stade pratiquait le jeu ouvert.

Dimanche prochain, assemblée générale et premières rencontres du « retour ». Nous en reparlerons.

Henri PAREYEN.

Levallois à Lille

Il se confirme que le grand Club Parisien qui, dimanche, opposait une si magnifique résistance au Red Star, Champion de France de Paris, qui n'en disposait que par 1 à 0, viendra à Lille dimanche prochain.

Le jeu extrêmement vite et brillant des « poulains » du Manager de l'Équipe de France, fait prévoir un match magnifique qui permettra à quelques olympiens, qui ne possèdent pas encore la grande forme, de subir un entraînement sévère en vue du match difficile qu'ils auront à soutenir contre le Red Star le dimanche suivant.

Le temps d'aujourd'hui

NUAGEUX

Temps très brumeux vents du sud-ouest faiblissant et passant à ceux de 2 à 3 mètres Ciel devenant très nuageux. Température stationnaire. Minimum : plus 2.

Natation

En vue de France-Belgique

Une Fête à Tourcoing

Nous aurons, dimanche, à Tourcoing, aux Bains Municipaux, une réunion des plus intéressantes.

C'est au cours de cette journée que la F. N. sera disputée entre les dernières éliminatoires, en vue de France-Belgique, qui se disputera le 30 décembre, dans la nouvelle piscine du Sporting-Club de France.

Le programme magnifique, sur pied par l'enfant de Neptune de Tourcoing comprendra la participation des nageurs de l'A. S. des Universitaires de Gand, à la tête de laquelle se trouve le recordman du monde des 400 mètres dos, Gérard Bliz.

Voici quelles seront les épreuves de sélection :

200 mètres nage libre entre Héry (Colmar) Klein (Strasbourg), Ferno (Paris), Padou (Tourcoing).

Les nageurs Vanzenel (Tourcoing) et Labarre (Paris) participeront également à cette épreuve, au cours de laquelle Padou s'attaquera officiellement au record de France.

Le match à water polo France contre son Riste mettra en ligne les équipes suivantes : France. — Bus, Dyrvedt (ENT), capitaine arrières, Fibbe (ENT) et Delberg (ENT) ; demi : Padou (ENT) ; avants : Vandevenne (ENT), Rigal (Libellule), Lohy (ENT). Belgique. — Bus, Dyrvedt (ENT), capitaine arrières ; arrières : Ferno (Libellule), Braler (Libellule) ; demi : Antoine Fessal (SOUF) ; avants : Benschert (ENT) ; Desobry (ENT) ; Seghes (Libellule), Miel (ONS).

Paul Beulque, de Tourcoing, arbitra cette rencontre à la suite de laquelle l'équipe de France sera formée.

Athlétisme

Fédération Française de Poids et Halteres

L'A. H. A. du Nord organise pour la Fédération Française de Poids et Halteres, un concours qui aura lieu à Lille, 28, rue de Wazemmes, dimanche 17 courant, à 15 heures ; 46 concurrents se sont fait inscrire ; 3 de Roubaix, 4 de Calais, 12 de Comines, 2 de Lille, 7 de Roubaix, 10 de Tourcoing et 2 de Valenciennes. 500 francs de prix en médailles, etc., seront décernés. De plus, un bronze sera attribué à l'athlète qui fournira le meilleur rendement par coefficient de poids et une médaille (don de M. Bélière sera offerte au Lillois qui fera le plus lourd dans l'exercice du jeté à deux bras.

Cette épreuve est divisée en 5 catégories de concurrents et les exercices imposés sont les suivants : 1° arrache à deux bras ; 2° jeté du bras opposé ; 3° arrache à 2 bras ; 4° jeté à 2 bras.

Courses d'Enghien

1^{re} Course. — L. Basso, J. B. Lassus, g. 31.00 ; p. 29.50 ; 2. Cartier, L. 15.00 ; 3. Crow Again, Partement, p. 121.00.

2^e Course. — 1. Ornière R. Veyre, g. 41.50 ; p. 16.00 ; 2. Athor, R. Loeck, p. 16.00 ; 3. Cléber de (Benson), p. 11.00.

3^e Course. — 1. Rigolo, L. Barbe, g. 41.00 ; p. 17.00 ; 2. Ekmuhl, T. 10.00 ; 3. Gros Pépère, Gaudin, g. 44.50.

4^e Course. — 1. Gaudin, g. 122.50 ; p. 37.00 ; 2. Ne, Partement, p. 27.00 ; 3. Polakchik (A. Benson), p. 30.00.

5^e Course. — 1. L'Assis, L. Barre, g. 43.00 ; p. 11.00 ; 2. Ismen, H. 13.00 ; 3. H. 13.00 ; 4. 6^e Course. — 1. Le Bonheur, H. 13.00 ; p. 20.00 ; 2. Omignon, Partement, p. 43.00.

Hippisme

Courses d'Enghien

1^{re} Course. — L. Basso, J. B. Lassus, g. 31.00 ; p. 29.50 ; 2. Cartier, L. 15.00 ; 3. Crow Again, Partement, p. 121.00.

2^e Course. — 1. Ornière R. Veyre, g. 41.50 ; p. 16.00 ; 2. Athor, R. Loeck, p. 16.00 ; 3. Cléber de (Benson), p. 11.00.

3^e Course. — 1. Rigolo, L. Barbe, g. 41.00 ; p. 17.00 ; 2. Ekmuhl, T. 10.00 ; 3. Gros Pépère, Gaudin, g. 44.50.

4^e Course. — 1. Gaudin, g. 122.50 ; p. 37.00 ; 2. Ne, Partement, p. 27.00 ; 3. Polakchik (A. Benson), p. 30.00.

5^e Course. — 1. L'Assis, L. Barre, g. 43.00 ; p. 11.00 ; 2. Ismen, H. 13.00 ; 3. H. 13.00 ; 4. 6^e Course. — 1. Le Bonheur, H. 13.00 ; p. 20.00 ; 2. Omignon, Partement, p. 43.00.